



## **Avenir de la langue française**

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

Paris, le 10 juillet 2025

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)  
À l'attention de Mme Bénédicte Fauvarque-Cosson, administratrice générale  
292, rue Saint-Martin  
75141 Paris Cedex 03

### **Lettre recommandée avec AR accompagnée d'envoi par courriel**

### **Objet : Non-respect de l'article 11 du décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 - Recours amiable**

Madame l'Administratrice générale,

Avenir de la langue française (ALF), association agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication pour défendre la langue française, attire votre attention sur le non-respect de l'article 11 du décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 par le CNAM.

En effet, ce dernier emploie dans les intitulés de certaines formations et dans certaines communications des termes tels que « data scientist », « data », « analyst », « supply chain », « machine learning », « marketing », « e-commerce », « blockchain » et « data science ».

Ces termes sont des termes anglais qui ont tous des traductions proposées par la Délégation Générale à la Langue française et aux Langues de France, consultables sur France Terme.

La publication de ces traductions au Journal officiel rend leur utilisation obligatoire (*voir pièces jointes n°1 et 3*).

L'emploi des termes anglais constitue donc une infraction au décret n° 96-602 du 3 juillet 1996.

L'article 11 est ainsi rédigé :

*« Les termes et expressions publiés au Journal officiel sont obligatoirement utilisés à la place des termes et expressions équivalents en langues étrangères :*

*1° Dans les décrets, arrêtés, circulaires, instructions et directives des ministres, dans les correspondances et documents, de quelque nature qu'ils soient, qui émanent des services et des*

*établissements publics de l'Etat ; » (*voir pièce jointe n°2*).*



## **Avenir de la langue française**

*Association loi 1901*

*Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,*

*ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :*

*Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.*

Aussi, par la présente, **nous vous demandons de prendre toutes les dispositions nécessaires afin que les termes anglais ci-dessus ne soient plus employés par le CNAM. Cette demande concerne tous vos supports de communication.**

Si notre demande se heurtait à des directives contraires ou contraignantes émanant de vos autorités de tutelle, ou si vous avez des arguments justifiant l'emploi de ces termes malgré leur non-conformité à la loi française, nous vous demandons de bien vouloir nous en faire part précisément dans les délais les plus courts.

Sinon, nous vous saurons gré de nous communiquer, sous deux mois à compter de la date de réception de la présente, votre engagement pour mettre votre établissement à conformité, ainsi que le dispositif que vous envisagez de mettre en place pour répondre aux exigences de la Loi.

A défaut, notre association n'aura d'autre choix que d'engager une procédure contentieuse.

Espérant que le bon sens et le respect de la Loi l'emporteront, et que nous n'aurons pas à saisir le Tribunal administratif, nous vous prions d'agréer, Madame l'Administratrice générale, l'expression de nos salutations respectueuses.

Serge Dubief

Président



## **Avenir de la langue française**

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

### **Pièces jointes**

**Pièce n° 1 – Série de liens et images montrant l'emploi des termes anglais** tels que « data scientist », « data », « analyst », « supply chain », « machine learning », « marketing », « e-commerce », « blockchain » et « data science » par le

## **Licence Achats et Supply Chain**

CNAM ( 9 exemples )

1.1 <https://formation.cnam.fr/rechercher-par-discipline/data-scientist-202119.kjsp>

## **Les formations du sous-domaine data scientist**

### **Machine learning en assurance et finance**

1.2 <https://formation.cnam.fr/rechercher-par-metier/data-scientist-1173269.kjsp>

## **Les formations aux métiers de Data scientist**

1.3

### **Master Marketing dans un monde digital**

<https://formation.cnam.fr/rechercher-par-metier/data-analyst-1173268.kjsp>

## **Les formations aux métiers de Data analyst**



## **Avenir de la langue française**

*Association loi 1901*

*Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,*

*ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :*

*Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.*

1.4 <https://formation.cnam.fr/rechercher-par-discipline/licence-achats-et-supply-chain-1263181.kjsp>

## **Certificat de compétence E-marketing et e-commerce**

1.5 <https://formation.cnam.fr/rechercher-par-discipline/machine-learning-en-assurance-et-finance-1550421.kjsp>

## **Les formations du sous-domaine Coaching**

1.6

<https://formation.cnam.fr/rechercher-par-discipline/master-marketing-dans-un-monde-digital-813119.kjsp>

## **Fondamentaux de la technologie blockchain**

1.7 <https://formation.cnam.fr/rechercher-par-discipline/certificat-de-competence-e-marketing-et-e-commerce-200453.kjsp>



## **Avenir de la langue française**

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

## **Datascience au service de la gestion de la relation client – CRM**

1.8 <https://formation.cnam.fr/rechercher-par-discipline/coaching-202988.kjsp>

1.9 <https://formation.cnam.fr/rechercher-par-discipline/fondamentaux-de-la-technologie-blockchain-1085784.kjsp>

1.10 <https://formation.cnam.fr/rechercher-par-region/datascience-au-service-de-la-gestion-de-la-relation-client-crm-1295555.kjsp>

**Pièce n°2 – Article 11 du décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 :**

[https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article\\_lc/LEGIARTI000030403840](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000030403840)

Décret n°96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française

Article 11

Version en vigueur depuis le 28 mars 2015

Modifié par DÉCRET n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Les termes et expressions publiés au Journal officiel sont obligatoirement utilisés à la place des termes et expressions équivalents en langues étrangères :

1° Dans les décrets, arrêtés, circulaires, instructions et directives des ministres, dans les correspondances et documents, de quelque nature qu'ils soient, qui émanent des services et des établissements publics de l'Etat ;

2° Dans les cas prévus aux articles 5 et 14 de la loi du 4 août 1994 susvisée relative à l'emploi de la langue française.

---

Siège social : ALF abs Maison de la Vie associative du 12<sup>e</sup>-181, avenue Daumesnil – 75012 - Paris  
n° SIRET : 394 241 590 000 22 - Code APE : 9499Z

Adresse postale : BP 6 - 77430 - Champagne-sur-Seine / Téléphone : 06 59 74 72 82

courriel : [avenirlf@laposte.net](mailto:avenirlf@laposte.net) - [www.avenir-langue-francaise.org](http://www.avenir-langue-francaise.org)



## **Avenir de la langue française**

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

La commission observe l'usage prévu au présent article des termes et expressions publiés.

### **Pièce n° 3 – Définition par la DGLFLF en langue française des termes anglais employés**

Data scientist : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/INFO930>

Data : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/INFO118>

Analyst : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/ECON1280>

Supply chain : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/ECON930>

Machine learning : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/INFO939>

Marketing : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/ECON1467>

E-commerce : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/ECON63>

Blockchain : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/INFO910>

Data science : <https://www.culture.fr/franceterme/terme/INFO965>

**Pièce n° 4 – Parution au Journal officiel de traductions des termes anglais** « data scientist », « data », « analyst », « supply chain », « machine learning », « marketing », « e-commerce », « blockchain » et « data science »

### **expert en mégadonnées**

*Journal officiel* du 26/09/2017

Domaine

INFORMATIQUE

Définition

Spécialiste de l'extraction et de l'exploitation d'informations pertinentes à partir de mégadonnées, qu'il organise, traite et interprète à l'aide d'outils statistiques, mathématiques et informatiques.

Équivalent étranger

data scientist (en)

### **donnée**

*Journal officiel* du 22/09/2000

Domaine

INFORMATIQUE - TÉLÉCOMMUNICATIONS

Définition

Représentation d'une information sous une forme conventionnelle destinée à faciliter son traitement.

Équivalent étranger

data (en)

---

Siège social : ALF abs Maison de la Vie associative du 12<sup>e</sup>-181, avenue Daumesnil – 75012 - Paris

n° SIRET : 394 241 590 000 22 - Code APE : 9499Z

Adresse postale : BP 6 - 77430 - Champagne-sur-Seine / Téléphone : 06 59 74 72 82

courriel : [avenirlf@laposte.net](mailto:avenirlf@laposte.net) - [www.avenir-langue-francaise.org](http://www.avenir-langue-francaise.org)



## **Avenir de la langue française**

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

Source

révision de l'arrêté du 22 décembre 1981

### **analyste des données commerciales**

*Journal officiel* du 13/03/2013

Domaine

ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE

Équivalent étranger

sales and pricing analyst (en)

### **chaîne logistique**

*Journal officiel* du 14/05/2005

Domaine

ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE

Définition

Ensemble des processus nécessaires pour fournir des produits ou des services.

Équivalent étranger

supply chain (en)

### **apprentissage automatique**

*Journal officiel* du 09/12/2018

Synonyme

apprentissage machine

Domaine INFORMATIQUE

Définition

Processus par lequel un algorithme évalue et améliore ses performances sans l'intervention d'un programmeur, en répétant son exécution sur des jeux de données jusqu'à obtenir, de manière régulière, des résultats pertinents.

Équivalent étranger

machine learning (en), ML

### **mercatique, n.f.**

*Journal officiel* du 28/03/2018

Domaine

ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE

Définition

Ensemble des techniques et des actions grâce auxquelles une entreprise développe méthodiquement la vente de ses produits et de ses services en adaptant son offre aux besoins et au comportement du consommateur.



## **Avenir de la langue française**

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la communication,

ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie :

Philippe Rossillon et l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

Équivalent étranger

marketing (en)

### **commerce en ligne**

*Journal officiel* du 12/05/2000

Domaine

ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE

Définition

Technique d'achat et de vente à distance utilisant des procédés électroniques qui permettent la liaison directe et instantanée entre le vendeur et le client.

Équivalent étranger

e-commerce (en), electronic commerce (en)

### **chaîne de blocs**

*Journal officiel* du 23/05/2017

Domaine

INFORMATIQUE - TÉLÉCOMMUNICATIONS / Internet

Définition

Mode d'enregistrement de données produites en continu, sous forme de blocs liés les uns aux autres dans l'ordre chronologique de leur validation, chacun des blocs et leur séquence étant protégés contre toute modification.

Note

La chaîne de blocs est notamment utilisée dans le domaine de la cybermonnaie, où elle remplit la fonction de registre public des transactions.

Équivalent étranger

block chain (en), blockchain (en)

### **science des données**

*Journal officiel* du 09/03/2021

Domaine

INFORMATIQUE - TÉLÉCOMMUNICATIONS

Définition

Discipline qui fait appel à des méthodes statistiques, mathématiques et informatiques pour analyser des données, en particulier des mégadonnées, afin d'en extraire toute information utile.

Équivalent étranger

data science (en)